



Direction générale
de l'enseignement
postobligatoire

Rue Saint-Martin 24
1014 Lausanne

Module 7

Débriefing

Version novembre 2021

Objectifs Module 7 - Débriefing

Vérifier l'application en entreprise et partager les différentes expériences



Programme du Module 7

- **Présentation de la surveillance par un conseiller aux apprentis**
- **Synthèse des groupes sur les applications en entreprise, identifier le processus de suivi de formation avec l'apprenti**
- **Présentation en séance plénière**
- **Utilisation de la Qualicarte**
- **Réflexions pour l'amélioration et l'adaptation en entreprise**

Travail de groupe



30min.

Le travail porte sur plusieurs axes :

- comment se passe la communication avec votre apprenti aujourd'hui
- quelles sont les améliorations du plan de formation possibles
- donner des exemples de formations mises en place dans l'entreprise pendant les dernières semaines
- le feed-back de l'apprenti après votre formation



Charte Qualité



QualiCarte

Appréciation -- ne répond pas aux critères - répond partiellement aux critères + répond aux critères (potentiel d'optimisation existant) ++ répond bien aux critères

Indicateurs de qualité	Appréciation			Remarques
	--	-	+	
Engagements de l'entreprise formatrice: L'entreprise s'implique et collabore avec tous les partenaires de l'apprentissage.				
24. Si la personne en formation rencontre des difficultés, les formateurs/trices sont-ils prêts à intervenir, à l'aide de leurs compétences?				
25. L'entreprise informe régulièrement l'adulte compléte en cas de risque de rupture de l'apprentissage.				
26. Le départ de l'apprenant est réglé.				
27. La formation/trice veille régulièrement à sa formation continue.				
28. L'entreprise met à la disposition de la formation/trice les ressources humaines et matérielles nécessaires.				
Objectifs		Décal		

Le/la formateur/trice (nom et signature)

Pour l'entreprise: (nom et signature)

Charte Qualité ?



Charte Qualité :

Ensemble de principes de qualité qui doivent être suivis par les adhérents à un système de qualification. Assurance-qualité dans les trois lieux de formation

Définir les critères de sélection



1 engagement

L'entreprise met en place des modalités d'engagement.

2 début de la formation

Un programme particulier est préparé pour les premiers temps d'insertion dans l'entreprise.

3 La formation

L'entreprise aide la personne en formation à acquérir les qualités exigées dans le monde professionnel et prend le temps de former et de transmettre progressivement ses connaissances, son savoir-faire.

4 Engagement de l'entreprise formatrice

L'entreprise s'implique et collabore avec tous les partenaires de la formation professionnelle.

Travail de groupe



10min.

Le travail porte sur plusieurs axes :

- *Un groupe de travail sur l'engagement.*
 - *Un groupe de travail sur le début de la formation*
 - *Un groupe de travail sur la formation*
 - *Un groupe de travail sur engagement de l'entreprise*
-
- 5 min présentation en plénière



1 engagement

L'entreprise met en place des modalités d'engagement

1. Les critères déterminant les profils recherchés sont connus.
2. Des entretiens sont menés avec les candidats sélectionnés et d'autres instruments de sélection sont utilisés.
3. Des stages d'observation sont organisés.
4. Les résultats de la procédure d'engagement sont communiqués de manière claire.
5. Les informations sur les conditions de travail sont données.
6. Les clauses contractuelles sont expliquées à la personne en formation.



2

Début de la formation

Un programme particulier est préparé pour les premiers temps d'insertion dans l'entreprise.



7. Les personnes responsables sont désignées.
8. L'accueil est personnalisé.
9. Des précisions sont données sur le champ d'activité de l'entreprise.
7. La personne en formation est informée au sujet des dispositions en matière de sécurité, de santé et d'hygiène au travail.
8. Le poste de travail, les outils nécessaires à l'exercice de la profession sont mis à la disposition des apprenants.

2

Début de la formation (suite)

Un programme particulier est préparé pour les premiers temps d'insertion dans l'entreprise.



12. La personne en formation est sensibilisée à l'importance des référentiels de formation (guide méthodique, plan de formation ou stages,).
13. Des entretiens réguliers ont lieu durant la période d'essai, un rapport de formation est établi à la fin du temps d'essai.

3

La formation



L'entreprise aide la personne en formation à acquérir des qualités exigées dans le monde professionnel et prend le temps de former et de transmettre progressivement ses connaissances, son savoir-faire.

- 14. La formation à la pratique professionnelle dispensée aux personnes en formation par des formateurs, et par d'autres formes de soutien sont formellement ancrées dans l'entreprise.**
- 15. Le guide méthodique et les autres moyens de soutien à la formation en entreprises sont utilisés de manière interactive et régulière.**
- 16. Le formateur fixe des objectifs de formation clairs et mesurables.**

3

La formation (suite)



L'entreprise aide la personne en formation à acquérir des qualités exigées dans le monde professionnel et prend le temps de former et de transmettre progressivement ses connaissances, son savoir-faire.

- 17. Les méthodes et les processus de travail sont programmés, montrés et expliqués.**
- 18. Un contrôle qualitatif/quantitatif des tâches est effectué.**
- 19. La personne en formation participe progressivement aux activités de l'entreprise pour gagner en autonomie.**
- 20. Les résultats obtenus par la personne en formation à l'école professionnelle et dans les cours interentreprises sont pris en compte.**

3

La formation (suite)



L'entreprise aide la personne en formation à acquérir des qualités exigées dans le monde professionnel et prend le temps de former et de transmettre progressivement ses connaissances, son savoir-faire.

- 21. Le formateur veille à ce que la personne en formation bénéficie des mesures adaptées à ses besoins.**
- 22. Un rapport de formation ou de stages est rédigé chaque semestre.**
- 23. Le formateur sollicite l'avis de l'apprenant sur sa formation et en tient compte dans la mesure du possible.**

4 Engagement de l'entreprise formatrice

L'entreprise impliquée collabore avec tous les partenaires de l'apprentissage.

24. Si la personne en formation rencontre des difficultés, le formateur prend contact avec la famille, l'école où les autorités compétentes.
25. L'entreprise informe rapidement l'autorité compétente en cas de risques de rupture de l'apprentissage.
26. Le départ de l'apprenant est réglé.
27. Un certificat d'apprentissage est établi. [P 164](#)
28. Le niveau européen des certifications attribués au diplôme peut être téléchargé. [P 170](#)
29. Le formateur veille régulièrement à sa formation continue.
30. L'entreprise met à la disposition du formateur les ressources financières et matérielles nécessaires.





.....QualiCarte

Entreprise Date

Nom du/de la formateur/trice

Appréciation -- ne répond pas aux critères - répond partiellement aux critères + répond aux critères (potentiel d'optimisation existant) ++ répond bien aux critères

Indicateurs de qualité	Appréciation				Remarques
	--	-	+	++	
Engagement: L'entreprise met en place des modalités d'engagement					
1. Les critères déterminant le profil recherché sont connus.					
2. Des entretiens sont menés avec les candidat-e-s sélectionné-e-s et d'autres instruments de sélection sont utilisés.					
3. Des stages d'observation sont organisés.					
4. Les résultats de la procédure d'engagement sont communiqués de manière claire.					
5. Les informations sur les conditions de travail sont données.					
6. Les clauses contractuelles sont expliquées à la personne en formation.					
Début de la formation: Un programme particulier est préparé pour les premiers temps d'insertion dans l'entreprise					
7. Les personnes responsables sont désignées.					
8. L'accueil est personnalisé.					
9. Des précisions sont données sur le champ d'activité de l'entreprise.					
10. La personne en formation est informée au sujet des dispositions en matière de sécurité, de santé et d'hygiène au travail.					
11. Le poste de travail/ les outils nécessaires à l'exercice de la profession sont mis à la disposition des apprenant-e-s.					
12. La personne en formation est sensibilisée à l'importance des référentiels de formation (guide méthodique, plan de formation ou de stage,...).					
13. Des entretiens réguliers ont lieu durant la période d'essai. Un rapport de formation est établi à la fin du temps d'essai.					



.....QualiCarte

Appréciation -- ne répond pas aux critères - répond partiellement aux critères + répond aux critères (potentiel d'optimisation existant) ++ répond bien aux critères

Indicateurs de qualité	Appréciation				Remarques
	--	-	+	++	
Formation: L'entreprise aide la personne en formation à acquérir les qualités exigées dans le monde professionnel et prend le temps de former et de transmettre progressivement ses connaissances, son savoir-faire.					
14. La formation à la pratique professionnelle dispensée aux personnes en formation par des formateurs/trices et par d'autres formes de soutien sont formellement ancrées dans l'entreprise.					
15. Le guide méthodique et les autres moyens de soutenir la formation en entreprise sont utilisés de manière interactive.					
16. Le/la formateur/trice fixe des objectifs de formation clairs et mesurables.					
17. Les méthodes et les processus de travail sont programmés, montrés et expliqués.					
18. Un contrôle qualitatif / quantitatif des tâches est effectué.					
19. La personne en formation participe progressivement aux activités de l'entreprise pour gagner en autonomie.					
20. Les résultats obtenus par la personne en formation à l'école professionnelle et dans les cours interentreprises sont pris en compte.					
21. Le/la formateur/trice veille à ce que la personne en formation bénéficie des mesures adaptées à ses besoins.					
22. Un rapport de formation ou de stage est rédigé chaque semestre.					
23. Le/la formateur/trice sollicite l'avis de l'apprenant-e sur sa formation et en tient compte dans la mesure du possible.					



QualiCarte

Appréciation -- ne répond pas aux critères - répond partiellement aux critères + répond aux critères (potentiel d'optimisation existant) ++ répond bien aux critères

Indicateurs de qualité	Appréciation				Remarques
	--	-	+	++	
Engagements de l'entreprise formatrice: L'entreprise s'implique et collabore avec tous les partenaires de l'apprentissage.					
24. Si la personne en formation rencontre des difficultés, le/la formateur/trice prend contact avec la famille, l'école ou les autorités compétentes.					
25. L'entreprise informe rapidement l'autorité compétente en cas de risque de rupture de l'apprentissage.					
26. Le départ de l'apprenant-e est réglé.					
27. Le/la formateur/trice veille régulièrement à sa formation continue.					
28. L'entreprise met à la disposition du/de la formateur/trice les ressources financières et matérielles nécessaires.					

Objectifs	Délai

Le/la formateur/trice (nom et signature)

Pour l'entreprise: (nom et signature)



Accès à la Qualicarte

QualiCarte

Recherche

Accueil

Accueil > > Accueil des sites > Accueil des sites > Accueil des sites > Accueil des sites > Accueil des sites

Indicateur de qualité	Qualité	Indicateur	Qualité
1. Qualité de la formation		2. Qualité de la formation	
2. Qualité de la formation		3. Qualité de la formation	
3. Qualité de la formation		4. Qualité de la formation	
4. Qualité de la formation		5. Qualité de la formation	
5. Qualité de la formation		6. Qualité de la formation	
6. Qualité de la formation		7. Qualité de la formation	
7. Qualité de la formation		8. Qualité de la formation	
8. Qualité de la formation		9. Qualité de la formation	
9. Qualité de la formation		10. Qualité de la formation	
10. Qualité de la formation		11. Qualité de la formation	
11. Qualité de la formation		12. Qualité de la formation	
12. Qualité de la formation		13. Qualité de la formation	
13. Qualité de la formation		14. Qualité de la formation	
14. Qualité de la formation		15. Qualité de la formation	
15. Qualité de la formation		16. Qualité de la formation	
16. Qualité de la formation		17. Qualité de la formation	
17. Qualité de la formation		18. Qualité de la formation	
18. Qualité de la formation		19. Qualité de la formation	
19. Qualité de la formation		20. Qualité de la formation	
20. Qualité de la formation		21. Qualité de la formation	
21. Qualité de la formation		22. Qualité de la formation	
22. Qualité de la formation		23. Qualité de la formation	
23. Qualité de la formation		24. Qualité de la formation	
24. Qualité de la formation		25. Qualité de la formation	
25. Qualité de la formation		26. Qualité de la formation	
26. Qualité de la formation		27. Qualité de la formation	
27. Qualité de la formation		28. Qualité de la formation	
28. Qualité de la formation		29. Qualité de la formation	
29. Qualité de la formation		30. Qualité de la formation	
30. Qualité de la formation		31. Qualité de la formation	
31. Qualité de la formation		32. Qualité de la formation	
32. Qualité de la formation		33. Qualité de la formation	
33. Qualité de la formation		34. Qualité de la formation	
34. Qualité de la formation		35. Qualité de la formation	
35. Qualité de la formation		36. Qualité de la formation	
36. Qualité de la formation		37. Qualité de la formation	
37. Qualité de la formation		38. Qualité de la formation	
38. Qualité de la formation		39. Qualité de la formation	
39. Qualité de la formation		40. Qualité de la formation	
40. Qualité de la formation		41. Qualité de la formation	
41. Qualité de la formation		42. Qualité de la formation	
42. Qualité de la formation		43. Qualité de la formation	
43. Qualité de la formation		44. Qualité de la formation	
44. Qualité de la formation		45. Qualité de la formation	
45. Qualité de la formation		46. Qualité de la formation	
46. Qualité de la formation		47. Qualité de la formation	
47. Qualité de la formation		48. Qualité de la formation	
48. Qualité de la formation		49. Qualité de la formation	
49. Qualité de la formation		50. Qualité de la formation	
50. Qualité de la formation		51. Qualité de la formation	
51. Qualité de la formation		52. Qualité de la formation	
52. Qualité de la formation		53. Qualité de la formation	
53. Qualité de la formation		54. Qualité de la formation	
54. Qualité de la formation		55. Qualité de la formation	
55. Qualité de la formation		56. Qualité de la formation	
56. Qualité de la formation		57. Qualité de la formation	
57. Qualité de la formation		58. Qualité de la formation	
58. Qualité de la formation		59. Qualité de la formation	
59. Qualité de la formation		60. Qualité de la formation	
60. Qualité de la formation		61. Qualité de la formation	
61. Qualité de la formation		62. Qualité de la formation	
62. Qualité de la formation		63. Qualité de la formation	
63. Qualité de la formation		64. Qualité de la formation	
64. Qualité de la formation		65. Qualité de la formation	
65. Qualité de la formation		66. Qualité de la formation	
66. Qualité de la formation		67. Qualité de la formation	
67. Qualité de la formation		68. Qualité de la formation	
68. Qualité de la formation		69. Qualité de la formation	
69. Qualité de la formation		70. Qualité de la formation	
70. Qualité de la formation		71. Qualité de la formation	
71. Qualité de la formation		72. Qualité de la formation	
72. Qualité de la formation		73. Qualité de la formation	
73. Qualité de la formation		74. Qualité de la formation	
74. Qualité de la formation		75. Qualité de la formation	
75. Qualité de la formation		76. Qualité de la formation	
76. Qualité de la formation		77. Qualité de la formation	
77. Qualité de la formation		78. Qualité de la formation	
78. Qualité de la formation		79. Qualité de la formation	
79. Qualité de la formation		80. Qualité de la formation	
80. Qualité de la formation		81. Qualité de la formation	
81. Qualité de la formation		82. Qualité de la formation	
82. Qualité de la formation		83. Qualité de la formation	
83. Qualité de la formation		84. Qualité de la formation	
84. Qualité de la formation		85. Qualité de la formation	
85. Qualité de la formation		86. Qualité de la formation	
86. Qualité de la formation		87. Qualité de la formation	
87. Qualité de la formation		88. Qualité de la formation	
88. Qualité de la formation		89. Qualité de la formation	
89. Qualité de la formation		90. Qualité de la formation	
90. Qualité de la formation		91. Qualité de la formation	
91. Qualité de la formation		92. Qualité de la formation	
92. Qualité de la formation		93. Qualité de la formation	
93. Qualité de la formation		94. Qualité de la formation	
94. Qualité de la formation		95. Qualité de la formation	
95. Qualité de la formation		96. Qualité de la formation	
96. Qualité de la formation		97. Qualité de la formation	
97. Qualité de la formation		98. Qualité de la formation	
98. Qualité de la formation		99. Qualité de la formation	
99. Qualité de la formation		100. Qualité de la formation	

Présentation :

D | F | I

Page d'accueil | Contact

formationprof.ch
Le portail de la formation professionnelle

Une prestation du CSFO en collaboration avec le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI

THÈMES **LEXIQUE**

> Page d'accueil > Thèmes > Qualité de la formation professionnelle

GO →

Qualité de la formation professionnelle

[QualiCarte](#)

[QualICIE](#)

[Les commissions CSDP&Q](#)

Qualité de la formation professionnelle

> Lien direct vers cette page de thème / ce sous-domaine : www.qfp.formationprof.ch

Sur cette page, vous trouvez trois instruments assurant la qualité de la formation professionnelle.

QualiCarte

La QualiCarte est un moyen applicable dans toutes les professions pour évaluer la qualité de la formation en entreprise.

[suite](#)

QualICIE

QualICIE est un instrument de travail simple et pratique avec lequel les prestataires de cours interentreprises (CIE) peuvent mesurer et améliorer la qualité de la formation dispensée.

[suite](#)

Commissions CSDPQ

Les commissions CSDPQ veillent à ce que les contenus et la qualité des formations professionnelles initiales soient régulièrement adaptés aux exigences du monde du travail. L'organisation et les tâches des commissions sont présentées dans un guide.

[suite](#)

[RUBRIQUE INFO](#)

[SHOP](#)

THÈMES APPARENTÉS

- [Manuel pour la formation en entreprise](#)
- [Aide-mémoire](#)

SHOP

- [Commander la QualiCarte](#)

Outre la version électronique, la QualiCarte est disponible en version papier (set de 10 cartes).

- [Commander la QualICIE](#)

La QualICIE est disponible en trois langues: français, allemand et italien; elle se compose d'un dossier, d'un manuel et de cinq cartes pour chacune des trois langues.

Réflexion d'adaptation en entreprise

1 Répondre aux questions d'amélioration

Quelles sont les personnes qui peuvent m'aider dans l'entreprise pour former mon apprenti(e) et comment ? Si non, quels sont les stages que je peux organiser et quand ?



Réflexion d'adaptation en entreprise

1 Répondre aux questions d'amélioration



Quelles sont les nouvelles règles que je veux fixer avec mon apprenti(e) ou celles que je veux renforcer et quand ?

Réflexion d'adaptation en entreprise

1 Répondre aux questions d'amélioration



Quel type d'évaluation je vais mettre en place et à quel rythme ?

Réflexion d'adaptation en entreprise

1 Répondre aux questions d'amélioration



Comment et quand je vais finaliser mon plan de formation ?

	Comment ?	Quand ?
Liste des objectifs		
Guide méthodique type		
Ordonnances de formation		
Plan de formation		

Responsabilité sociale de l'entreprise

2 Agir avec compétence

3 Ne pas hésiter à demander conseil au conseiller aux apprentis



- Compensation des désavantages
- Dépendances
- Dépression et risque de suicide
- Dyslexie et dyscalculie
- Egalité entre homme et femmes
- Grossesse et maternité
- Harcèlement sexuel
- Hygiène corporelle – tenue vestimentaire
- Immigration
- Maladie et accident
- Mobbing
- Protection des données et de la personnalité
- Racisme
- Violence



Un grand merci de votre implication
pour la formation professionnelle